



Le Bulletin



Décembre 2013



Mot du président



Sénatrice Maria Chaput :
Rencontre sur le projet de loi S-205
▶▶▶ Détails



Coup de cœur :
La famille Humby d'Edmonton
▶▶▶ Détails



Conseil d'administration de la FNCSF :
Nouveau représentant du Yukon
▶▶▶ Détails



Comité tripartite :
Identification des besoins pour les quatre domaines
▶▶▶ Détails



Encadrement linguistique et culturel :
Base d'un cadre de référence commun dans l'Ouest du pays pour la PELEC
▶▶▶ Détails



BREC :
Nouvel outil de promotion disponible
▶▶▶ Détails



Fondation Éduquer en français :
La FÉF a dorénavant son blogue
▶▶▶ Détails



ELF-Canada.ca :
Lancement officiel du site Web!
▶▶▶ Détails



Porte tournante :
Nominations, départs et autres
▶▶▶ Détails



Cause juridique en Colombie-Britannique :
Après plusieurs reports, début du procès ▶▶▶ Détails



Mot du président

Comme chaque année, le mois de décembre se prête à une réflexion sur les moments forts qui ont ponctué les activités et projets de la Fédération.

Il va sans dire que notre congrès annuel en octobre dernier a été une belle réussite qui a permis de faire avancer la réflexion sur les droits de gestion scolaire. Cet enjeu continue d'être au cœur de bien des démarches juridiques de nos membres.

En ce sens, la Fédération entend poursuivre ses efforts en 2014 afin de sensibiliser les dirigeants politiques aux besoins des conseils scolaires de langue française en contexte minoritaire. Nos membres doivent pouvoir compter sur des conditions essentielles pour poursuivre le développement du réseau éducatif en langue française soit un financement équitable, le respect des droits de gestion et des infrastructures de qualité.

En cette fin d'année, sur une note plus personnelle, je me réjouis en tant que Franco-Édouardien de l'entrée en vigueur récente de la nouvelle Loi sur les services en français à l'Île-du-Prince-Édouard. Cette nouvelle loi, plus réaliste et flexible que l'ancienne, ne vise pas à rendre bilingue tout l'appareil d'état. Cependant, certains services prioritaires seront offerts en français et d'autres s'ajouteront, selon les besoins de la communauté acadienne et selon les moyens du gouvernement. Un mécanisme de gestion des plaintes, qui n'existait pas dans l'ancienne loi, sera aussi créé. Ce sont d'excellentes nouvelles, car cette initiative contribuera à appuyer l'essor de la communauté francophone sur l'île.

Enfin, je vous encourage à découvrir notre tout nouveau [site Web de l'éducation en langue française au Canada](#). En plus d'offrir une vitrine nationale de l'ensemble des services éducatifs en français en contexte minoritaire au pays de la petite enfance à l'âge adulte, ce site témoigne aussi de la maturité de nos conseils scolaires. En le parcourant, on ne peut que constater, avec fierté, l'excellent travail que nos conseils scolaires ont accompli au fil des ans pour offrir une éducation de qualité aux francophones et aux francophiles.

J'en profite aussi pour vous souhaiter un joyeux temps des fêtes et une année 2014 sous le signe de la réussite tant professionnelle que personnelle.

Robert Maddix ←





Coup de cœur :

La famille Humby finaliste à Un air de famille

Cette rubrique vise à mettre en lumière certaines initiatives ou réussites des conseils scolaires de langue française en contexte minoritaire.



Le rayonnement de la francophonie canadienne et, par ricochet, d'une de nos écoles de langue française a reçu au cours des dernières semaines un coup de pouce de la famille Humby d'Edmonton.

Cette famille franco-albertaine s'est rendue jusqu'en demi-finale dans le cadre de l'émission télévisée [Un air de famille](#) diffusée sur le réseau national de Radio-Canada. Cette émission offre la chance à des familles francophones au Canada de participer à un concours de chants pour amateurs à l'issue duquel une famille est choisie par le public comme grande gagnante.



Les Humby ont séduit les téléspectateurs par leur talent et leur complicité. Le public leur a même décerné le prix coup de cœur tellement ils les ont trouvé attachants. Le trio est composé de Paula Laroche-Humby, William Humby et Nicholas Humby. Paula est responsable des projets jeunesse à l'école Gabrielle-Roy du conseil scolaire Centre-Nord de l'Alberta tandis que sa mère, Christiane Laroche, y enseigne en 9^e année.

La présence des Humby à Un air de famille a généré de nombreux commentaires sur le mur d'encouragements de du site Web de l'émission. Plusieurs francophones issus de communautés minoritaires un peu partout au pays ont indiqué leur fierté de voir les Humby représenter si dignement la francophonie canadienne.

On peut consulter leurs prestations à l'émission en cliquant sur l'hyperlien suivant :

<http://airdefamille.radio-canada.ca/famille-fiche/26/humby>





Comité tripartite :

Identification des besoins pour les quatre domaines

Les membres du Comité tripartite se sont rencontrés les 4 et 5 décembre dernier à Ottawa.



Cette rencontre a permis aux représentants des ministères de l'Éducation des provinces et territoires, des représentants de Patrimoine canadien et des représentants communautaires et scolaires de faire le point sur le portrait de la situation et de discuter des forces et des défis en matière de petite enfance et de pédagogie et apprentissages qui visent l'apprentissage à vie par un contexte de socialisation linguistique, culturelle et citoyenne ainsi qu'une participation accrue aux occasions d'apprentissage en français.

Les participants ont discuté des indicateurs de pertinence dans les domaines de la petite enfance, de la construction identitaire et de la pédagogie-apprentissages qui serviront de balises à la conception, la réalisation, l'appropriation, l'utilisation ou l'évaluation des ressources, initiatives et stratégies facilitant l'atteinte des objectifs du plan stratégique sur l'éducation de la langue française.

À titre d'exemple d'indicateurs, les ressources existantes ou qui devront être développées devraient favoriser l'apprentissage de langue et de la culture francophone, susciter une prise de conscience et un désir d'agir sur les réalités de la francophonie, miser sur la créativité et l'innovation et créer des liens au sein de la francophonie tout en visant des effets durables dans les domaines de la pédagogie-apprentissage, petite enfance, en construction identitaire ou même en immigration.

Le nouveau format préconisé a favorisé davantage les échanges au sein des participants. Ainsi, lors de la rencontre, ils ont pu discuter en groupe plus homogène et présenter en plénière par la suite des recommandations visant à faire la validation des indicateurs de pertinence. Le fruit de leur réflexion permettra aux quatre groupes de travail, un responsable de chacun des domaines afin d'identifier et de discuter des ressources existantes, de leur diffusion ainsi que des ressources manquantes en matière de petite enfance, de construction identitaire, de pédagogie-apprentissages et d'immigration. ←



Banque de ressources éducatives du Canada :

Nouvel outil de promotion disponible

Hé oui, même le père Noël ne peut résister à l'envie de naviguer sur le site Web de la [Banque de ressources éducatives du Canada \(BREC\)](#).

Ce sont sûrement ses lutins qui l'ont mis au courant de l'existence de cette ressource. Mais, pour ceux et celles qui n'ont pas de lutins pour leur signaler des sites éducatifs de qualité, ils pourront toujours compter sur les conseils scolaires de langue française qui se sont engagés à aider à mieux faire connaître la BREC.

Ces derniers peuvent notamment compter désormais sur une brochure expliquant ce qu'est la BREC. Cette brochure peut être personnalisée pour inclure le nom d'utilisateur et le mot de passe soit pour les enseignants ou pour les élèves.

La BREC est une banque de ressources numériques interactives offerte aux enseignants, aux élèves et à leurs parents des 16 conseils scolaires de langue française en contexte minoritaire situés à l'extérieur de l'Ontario. Notons que l'Ontario a créé et utilise la [Banque de ressources éducatives de l'Ontario \(BRÉO\)](#).

Nous vous faisons parvenir, le 20 novembre dernier, un courriel vous incitant à vous engager relativement aux efforts de promotion de la Banque de ressources éducatives du Canada (BREC) dans vos conseils respectifs.

Les statistiques d'utilisation de la BREC sont à la hausse depuis la rentrée scolaire ce qui signifie qu'un nombre croissant d'enseignants et d'élèves découvrent ce service.

Par ailleurs, une prochaine audioconférence sur la BREC aura lieu le jeudi 13 février 2014 à 13 h 30 (heure d'Ottawa) pour faire le point sur les efforts de promotion de cette ressource. Entre-temps, nous vous invitons à consulter [l'infolettre de décembre](#). ←





ELF-Canada.ca



Cause juridique en Colombie-Britannique :

Après plusieurs reports, début du procès

Le procès opposant le Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique (CSF CB), la Fédération des parents francophones et un groupe de parents codemandeurs au gouvernement de la Colombie-Britannique a débuté en décembre.



Dans le cadre de ce procès, le CSF CB tente d'obtenir la parité en matière d'éducation en langue française dans cette province. Nous vous présentons ci-dessous un extrait du communiqué émis par le CSF CB faisant état des deux premières semaines de ce procès qui reprendra après les fêtes de Noël le 20 janvier prochain.

Au cours des derniers jours, le Conseil scolaire francophone et la Fédération des parents francophones ont poursuivi la présentation d'une partie de la preuve portant sur l'iniquité en matière d'infrastructures scolaires dans plusieurs régions de la province, dont celles de Pemberton, de Nanaimo, de Sechelt, de Chilliwack, de Richmond et de Vancouver. De nombreux affidavits de parents ont été déposés devant la Cour pour démontrer que les écoles francophones de ces régions sont inadéquates et n'offrent pas une qualité d'infrastructures comparable à celle des écoles de langue anglaise et d'immersion des mêmes régions.

Le gouvernement de la Colombie-Britannique conteste cette preuve et entend déposer un rapport d'expert pour tenter de démontrer que les familles pouvant faire instruire leurs enfants dans les écoles publiques du CSF choisissent les écoles surtout pour des raisons culturelles et sociales, sans égard à la qualité ou à l'état des infrastructures scolaires. Le Conseil scolaire francophone et la Fédération des parents critiquent ce rapport, précisant que la méthodologie utilisée est erronée et que les conclusions du rapport ne tiennent pas compte de la réalité de nombreuses écoles du CSF.

Cette seconde semaine d'audience a permis au CSF et à la Fédération des parents de mieux cerner la position que le gouvernement entend défendre pour maintenir le statu quo en matière d'éducation francophone. La province insiste, en effet, pour expliquer que l'ensemble des installations scolaires du CSF doit être pris en considération par la Cour plutôt que l'examen de cas de régions ou d'écoles individuelles. (Ainsi, à titre d'exemple, il semble que, pour le gouvernement, la situation des enfants de l'école de Pemberton, qui doivent se rendre en classe dans des installations portatives, situées dans un champ vaseux derrière une grande école de langue anglaise, est compensée par certaines des plus belles écoles du CSF situées ailleurs en province.)

Le procès en Cour suprême de la province va donc reprendre le 20 janvier 2014. Cette pause devrait permettre à la Cour de réviser les nombreux dossiers déposés jusqu'à présent et à se préparer pour la reprise des travaux en janvier.





Sénatrice Maria Chaput : Rencontre sur le projet de loi S-205



La FNCSF a participé en décembre à une rencontre avec la sénatrice Maria Chaput. Il s'agit d'un exercice annuel auquel sont conviés les organismes francophones pour discuter de l'avancement du projet de loi S-205 de la sénatrice.

Ce projet de loi vise à moderniser la partie IV (communications et services destinés au public) de la **Loi sur les langues officielles** .

S-205 est le troisième projet de loi déposé par la sénatrice Chaput. La sénatrice avait déposé S-220 en octobre 2010 et S-211 en mai 2012. S-211 est mort au Feuilleton le 13 septembre dernier, à la suite de la décision du Premier ministre Stephen Harper de demander la prorogation du Parlement. « C'est le même projet de loi que je dépose aujourd'hui », explique la sénatrice. « Les données linguistiques et démographiques dévoilées par Statistique Canada l'année dernière démontrent pourquoi ce sujet demeure d'actualité et doit revenir à l'ordre du jour. »

S-205 vise à mieux protéger les droits des communautés de langue officielle vivant en milieu minoritaire et encourager leur plein épanouissement. « Les communautés que j'ai rencontrées partout au Canada soutiennent ce projet de loi et le trouvent nécessaire. J'espère qu'il obtiendra l'étude sérieuse qu'il mérite et, par la suite, l'approbation des sénateurs », conclut la sénatrice.

La Fédération a profité de l'occasion pour informer la sénatrice du fruit des échanges qui ont eu lieu lors du dernier congrès annuel de la FNCSF. Ce congrès portait sur les Droits de gestion des conseils scolaires. Deux députés soient messieurs Stéphane Dion et Yvon Godin ont participé à l'événement. Un autre député d'allégeance conservatrice avait aussi été invité, mais n'a pu se rendre pour cause de maladie.

La sénatrice s'est dite ouverte à l'idée d'une participation plus marquée de politiciens, incluant des sénateurs, au prochain congrès de la FNCSF qui aura lieu à Niagara Falls en Ontario l'automne prochain. ←

Conseil d'administration de la FNCSF :

Nouveau membre représentant le Yukon



L'avocat et nouveau président de la Commission scolaire francophone du Yukon, Ludovic Gouaillier , se joint au conseil d'administration de la Fédération nationale des conseils scolaires francophones. Il prend le relais de Luc Laferté. ←



Encadrement linguistique et culturel :

Base d'un cadre de référence commun dans l'Ouest du pays pour la PELEC



Le 3 décembre dernier, les présidences et directions générales des conseils scolaires francophones de l'Ouest et du Nord se sont réunies à Calgary malgré le blizzard qui frappait la ville! Le sujet de la rencontre était la présentation du cadre de référence commun pour la PELEC (Politique d'encadrement linguistique et culturel).

Des représentants de la firme Raymond Chabot Grant Thornton ont fait cette présentation. Les membres de l'APÉON (Association des présidences en éducation de l'Ouest et du Nord) et de l'ADÉON (Association des directions en éducation de l'Ouest et du Nord) ont fait appel aux services de cette firme pour élaborer le cadre commun aux provinces de l'Ouest et aux territoires.

Les conseils de l'Ouest et du Nord ont pris la décision en décembre 2012 de faire front commun et de collaborer dans l'élaboration d'une PELEC. Une telle politique permettrait à toutes les parties prenantes de l'éducation francophone (les conseils scolaires, le gouvernement provincial, l'école, la famille, les organismes culturels et communautaires et le milieu des industries et des affaires) de mieux comprendre leurs rôles et responsabilités afin de permettre au système d'éducation de répondre aux besoins de chacun. Cette politique s'inspire du succès qu'a connu la PAL (Politique d'aménagement linguistique) en Ontario depuis plus de dix (10) ans.

Les cinq (5) visées stratégiques identifiées sont

1. de favoriser la construction identitaire,
2. d'accroître la réussite scolaire,
3. d'accroître la capacité du personnel scolaire,
4. d'accroître la capacité des institutions éducatives à contrer l'impact de l'assimilation
5. et d'accroître la visibilité des institutions éducatives.

Quatre (4) axes d'intervention ont également été ciblés soient,

1. le recrutement et la récupération des ayants droit
2. l'apprentissage et la réussite scolaire
3. le développement et la vitalité communautaires
4. la capacité et la pérennité institutionnelles

Cette initiative est née des défis rencontrés par les conseils de l'Ouest et du Nord dans l'atteinte de leurs mandats de répondre aux besoins de leurs élèves en termes d'éducation, de construction identitaire et de contribuer au développement de leur communauté francophone. La gestion scolaire est acquise depuis bon nombre d'années, mais les conseils scolaires doivent toujours faire valoir leurs droits et responsabilités auprès de leur gouvernement respectif. La défense des droits d'un bon nombre de conseils devant encore se faire devant les cours, les conseils



scolaires francophones croient fermement que l'adoption d'une PELEC permettrait de mieux répondre à leurs besoins spécifiques et à ceux des communautés de langue française.

Le travail à venir est de développer une PELEC propre à chacune des provinces et à chacun des territoires. La DSFM (Division scolaire franco-manitobaine) et le CÉF (Conseil des écoles fransaskoises) sont les meneurs de file dans ce dossier et ont entrepris les discussions avec leur gouvernement respectif. La collaboration entre les conseils membres de l'ADÉON/APÉON demeurera un élément-clé du processus d'adoption d'une PELEC. Un comité a donc été établi afin de poursuivre ce projet de façon commune.

Par Anne-Marie Boucher, présidente de l'APÉON ←

Fondation Éduquer en français :

La FÉF a désormais son blogue

Il y a du nouveau sur le site Web de la Fondation Éduquer en français. Nous vous invitons à consulter le [blogue](#) du porte-parole de l'organisme, André Bourcier.

Les sujets abordés visent à provoquer une réflexion sur des enjeux clés liés au développement de l'éducation en langue française en contexte minoritaire.

Rappelons que la Fondation Éduquer en français est un organisme de bienfaisance qui a pour mandat la promotion de l'éducation et de l'enseignement en langue française au Canada.

Vous pouvez encore joindre le Club des fondateurs jusqu'au 31 mars 2014, date à laquelle cette première activité de financement prendra fin.



L'objectif est d'amasser 50 000 \$. Pour inscrire son nom au Club des fondateurs, un donateur doit offrir une donation minimum de 500 \$. ←



Porte tournante :

Nominations, départs et autres

Nouvelle présidence au Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario (CEPEO) :

Les conseillères et les conseillers scolaires ont élu Denis M. Chartrand par acclamation à la présidence du Conseil. M. Chartrand est le conseiller scolaire du secteur Orléans. Il a été président du CEPEO pour deux mandats de 1998 à 1999 et de 2002 à 2003 ainsi que vice-président du CEPEO l'an dernier.



« Je suis profondément touché par la confiance que me témoignent mes collègues » a partagé M. Chartrand. « Je veux remercier mon prédécesseur, M. Gilles Fournier, pour son dévouement à la barre du Conseil. C'est avec une grande fierté que je prends le relais afin de continuer à assurer un leadership solide vers un objectif précis, soit l'épanouissement et la réussite de nos élèves à tous les niveaux, » a ajouté le nouveau président.

Nouvelle présidence au Conseil scolaire de district catholique de l'Est ontarien (CSDCEO) :

C'est dorénavant Martial Levac qui occupe la présidence du conseil scolaire. Il s'agit d'un troisième mandat à la présidence du CSDCEO pour monsieur Levac qui représente le village de Casselman et la municipalité de La Nation.

Monsieur Levac oeuvre en politique scolaire depuis 13 ans. Rappelons qu'avant de prendre sa retraite, monsieur Levac a été directeur de l'École secondaire catholique de Casselman et agent d'éducation au bureau régional du ministère de l'Éducation de l'Ontario. Il a également oeuvré en politique municipale à titre de maire du village de Casselman et président des Comtés unis de Prescott et Russell.

C'est en ces mots que le président s'est adressé à ses collègues : « C'est avec enthousiasme que je désire travailler avec les membres du Conseil et de l'administration, pour offrir la meilleure éducation dans les écoles du CSDCEO. »

Nouvelle présidence au Conseil scolaire catholique du Nouvel-Ontario (CSCNO) :

André Bidal tiendra le rôle de président du Conseil scolaire catholique du Nouvel-Ontario.

« C'est avec beaucoup de fierté que je représenterai le CSCNO et que je prendrai la relève de notre président sortant Marcel Montpellier qui avait tenu ce rôle pendant 11 années, » a déclaré M. Bidal, Il a ajouté : « L'énoncé de vision, **des élèves fiers d'être catholiques et francophones prêts à prendre leur place dans la société**, exprime bien notre mandat et nous rappelle la valeur ajoutée de l'éducation catholique de langue française. Convaincu de la qualité de l'éducation offerte à nos élèves et de l'importance du Conseil dans la vie de nos familles, je tiens à poursuivre le travail déjà accompli. Je suis surtout fier d'oeuvrer avec une équipe qui a à coeur la réussite de chaque élève. »



Nouvelle présidence au Conseil scolaire Viamonde en Ontario :

François Gratton, le conseiller de la région de Windsor, a été élu à la présidence du Conseil scolaire Viamonde. Mme Micheline Wylde, la représentante de Hamilton assurait la présidence depuis le départ cet automne de Ronald Marion nommé juge.

M. Gratton a réitéré l'importance pour les membres du Conseil Viamonde de travailler en étroite collaboration avec l'administration scolaire: « J'ai tout à fait confiance en vos compétences et en votre professionnalisme », a-t-il mentionné.

« Au cours de l'année 2014, nous aurons l'opportunité de poursuivre et d'atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés dans le cadre de notre plan stratégique », soit la réussite des élèves et une gestion transparente et efficiente des ressources du Conseil. »

Nouvelle présidence au Conseil scolaire Nord-Ouest en Alberta :

Chantal Monfette a été élue à présidence du Conseil. Elle est conseillère scolaire depuis 1995. Depuis 2010, elle est aussi la présidente de la Fédération des conseils scolaires francophones de l'Alberta (FCSFA).

Mme Monfette s'investit au Conseil puisque la francophonie lui tient à coeur. Son rôle au sein du conseil scolaire et de la FCSFA lui permet de contribuer à la continuité de la francophonie et au bilinguisme des jeunes d'aujourd'hui et de demain.

Nouvelle présidence au Conseil scolaire catholique de district de Grandes Rivières en Ontario :

Langis Dion est élu président du Conseil. M. Dion est conseiller scolaire de la région de Timmins. Il siège à titre de conseiller depuis 2008 et occupait le poste de la vice-présidence la dernière année.

M. Dion a été élu par acclamation au poste de président du Conseil. « Je suis vraiment touché de la confiance que me témoignent mes collègues et je tiens à remercier Mme Isabelle Charbonneau pour son dévouement comme présidente du Conseil, et ce, depuis sept mandats. Je suis fier de poursuivre avec cette belle équipe pour faire du Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières le meilleur conseil pour tous les élèves de notre région. » : a souligné M. Dion.

Départ à la retraite au Conseil scolaire de district catholique de l'Est ontarien (CSDCEO) :

La directrice générale du Conseil, Céline Cadieux, a pris sa retraite le 20 décembre dernier. François Turpin actuellement directeur général adjoint entrera en poste à titre de directeur général du conseil scolaire dès janvier 2014. ←



À noter au calendrier ...

Quoi : Rencontre du Comité exécutif de la FNCSF

Quand : 23 janvier 2014

Quoi : Conseil d'administration de la FNCSF

Lieu : Ottawa

Quand : 31 janvier et 1^{er} février 2014

Quoi : [Symposium](#) sur l'éducation publique de l'Association des conseils scolaires des écoles publiques de l'Ontario

Lieu : Toronto

Quand : 30 janvier 2014

